

Désignation de l'entreprise : SAS 3R										Néant ☐		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC					
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF					
			FG		FH		FI					
	Chiffres d'affaires nets*		FJ		FK		FL					
	Production stockée*						FM					
	Production immobilisée*						FN					
	Subventions d'exploitation						FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP					
	Autres produits (1) (11)						FQ					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR					
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
Variation de stock (marchandises)*						FT						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV						
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	16 662	8 889				
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX						
Salaires et traitements*						FY						
Charges sociales (10)						FZ						
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA				
								GB				
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
Autres charges (12)						GE						
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 662	8 889				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(16 662)	(8 889)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 399 580	199 940			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	30 381	5 369			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
	Total des produits financiers (V)						GP	1 429 961	205 309			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	12 479	9 048			
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
	Total des charges financières (VI)						GU	12 479	9 048			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 417 482	196 261				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 400 820	187 372				

Désignation de l'entreprise : SAS 3R										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(3 802)	(4 881)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 429 961	205 309	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	25 338	13 056	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 404 622	192 253	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	30 381	5 369	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9						
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SAS 3R

314 ALLEE DES NOISETTIERS
LES TERRASSES DES BRUYERES BAT C
69760 LIMONEST

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Certifié conforme
Le Président

Signature :

DocuSigned by:
Serge ROSALES
A41EFE9D6481406...

Désignation de l'entreprise :		SAS 3R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12					
Adresse de l'entreprise		314 ALLEE DES NOISETTIERS		69760 LIMONEST		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*								82132045400027		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		131122022		N-1		131122021	
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net			
		1		2		3		4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC							
	Frais de développement *	CX		CQ							
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG							
	Fonds commercial (1)	AH		AI							
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM							
	Terrains	AN		AO							
	Constructions	AP		AQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS							
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU							
	Immobilisations en cours	AV		AW							
	Avances et acomptes	AX		AY							
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
	Autres participations	CU		CV		2 996 100		2 996 100		2 996 100	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC							
	Autres titres immobilisés	BD		BE							
	Prêts	BF		BG							
	Autres immobilisations financières*	BH		BI							
TOTAL (II)		BJ		BK		2 996 100		2 996 100		2 996 100	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM							
	En cours de production de biens	BN		BO							
	En cours de production de services	BP		BQ							
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS							
	Marchandises	BT		BU							
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW							
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY							
	Autres créances (3)	BZ		CA		2 316 932		2 316 932		942 920	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC							
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE							
	Disponibilités	CF		CG		116 575		116 575		776 104	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI							
	TOTAL (III)	CJ		CK		2 433 507		2 433 507		1 719 024	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		5 429 607		5 429 607		4 715 124	
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

Désignation de l'entreprise : SAS 3R			Néant ☐ *			
			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....1.1.3....3.0.0.....)		DA	1 113 300	1 113 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	76 999	67 386	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	1 364 150	1 681 510	
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 404 622	192 253	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	3 959 071	3 054 449	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 465 099	1 623 563	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	41	44	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	5 396	1 700	
	Dettes fiscales et sociales		DY		35 369	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	1 470 536	1 660 676		
Ecart de conversion passif * (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 429 607	4 715 124		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	381 861	1 500 218	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3R

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 113 300 EUROS

SIEGE SOCIAL : 314 ALLEE DES NOISETIERS, BATIMENT C,

69760 LIMONEST

821320454 RCS LYON

LA « SOCIETE »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE VANNUELLE DU 26 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 192 253,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 404 622,14 euros

A la réserve légale 34 331,34 euros

Dividendes global 700 000,00 euros

Soit un dividende de 6,28 euros environ par action

Le solde, au compte « autres réserves » 670 290,80 euros

Le dividende, est mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que :

- les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % s'élèvent à 700 000 euros,

Nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
Exercice	Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI	Eligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI
31 décembre 2021 (Distribution exceptionnelle)	0 euros	500 000 euros
31 décembre 2020	0 euros	500 000 euros
31 décembre 2019	0 euros	500 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président**

Monsieur Serge ROSALES

DocuSigned by:
Serge ROSALES
A41EFE9D6481406...

3R

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 1.113.300 Euros

Siège Social :

314 Allée des Noisetiers

Batiment C

69760 LIMONEST

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

VILLEFRANCHE
270, rue J.-M. Savigny
BP 255
69659 VILLEFRANCHE CEDEX
Tél. 04 74 02 78 00

LYON
26, rue Louis Blanc
69006 LYON
Tél. 04 78 85 72 34

SAINT-FOY-LES-LYON
CERALP LYON OUEST
33, avenue Général de Gaulle
69110 SAINT-FOY-LES-LYON
Tél. 04 78 59 01 67

Franck Rigaud
Stéphanie Gresle
Sylvie Boiron
Frédéric Thurow
Thomas Boissy
Aurélien Blanc
Experts-comptables
Commissaires aux comptes



www.ceralp.fr

3R

Société par Actions Simplifiée

Capital Social : 1.113.300 Euros

Siège social :

314 Allée des Noisetiers

Bâtiment C

69760 LIMONEST

821 320 454 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société 3R,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3R relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire des titres de participation sont au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire, conformément aux principes comptables énoncés à la note de l'annexe « Titres immobilisés », sont pertinents.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villefranche Sur Saône, le 19 juin 2023.

CERALP SAS

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Représentée par Aurélie BLANC



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 996 100		2 996 100	2 996 100		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 996 100		2 996 100	2 996 100		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	2 316 932		2 316 932	942 920	1 374 012	145.72
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	116 575		116 575	776 104	659 529	84.98
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 433 507		2 433 507	1 719 024	714 483	41.56
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 429 607		5 429 607	4 715 124	714 483	15.15

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202212	Exercice N-1 31/12/202112	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 113 300) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 113 300	1 113 300		
	Réserves				
	Réserve légale	76 999	67 386	9 613	14.27
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 364 150	1 681 510	317 360	18.87
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 404 622	192 253	1 212 369	630.61
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 959 071	3 054 449	904 622	29.62
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 465 099	1 623 563	158 463	9.76
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	41	44	3	6.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 396	1 700	3 696	217.39
	Dettes fiscales et sociales		35 369	35 369	100.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 470 536	1 660 676	190 140	11.45
	Ecart de conversion passif (V)				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 381 861 1 500 218



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			16 662	8 889	7 772	87.44	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			16 662	8 889	7 772	87.44	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 662	8 889	7 772	87.44	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 399 580	199 940	1 199 640	600.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 381	5 369	25 012	465.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 429 961	205 309	1 224 652	596.49
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 479	9 048	3 431	37.92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	12 479	9 048	3 431	37.92
2. Résultat financier (V-VI)	1 417 482	196 261	1 221 221	622.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 400 820	187 372	1 213 448	647.61
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 802	4 881	1 079	22.11
Total des produits (I+III+V+VII)	1 429 961	205 309	1 224 652	596.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 338	13 056	12 282	94.08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 404 622	192 253	1 212 369	630.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

30 381

5 369

AVIZEO

SAS 3R

314 ALLEE DES NOISETTIERS
LES TERRASSES DES BRUYERES BAT C
69760 LIMONEST

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

AVIZEO

305 RUE GABRIEL VOISIN

BAT A

69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

04 74 62 38 52

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 429 606.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 1 404 622.14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine au début de l'année 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation volatile et évolutive a généré une inflation des coûts des matières premières induite par des problèmes d'approvisionnements provoquant des ralentissements sur les marchés facturés. Le conflit étant toujours en cours, la société est dans l'incapacité à évaluer les conséquences chiffrées sur l'exercice 2022 et les exercices suivants.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 996 100		
TOTAL	2 996 100		
TOTAL GENERAL	2 996 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 996 100	2 996 100
TOTAL			2 996 100	2 996 100
TOTAL GENERAL			2 996 100	2 996 100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 104 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		1 481 965
Emprunts (Capital + Intérêts)	1 481 965	
Total (1)		1 481 965

Engagements reçus**LCL**

Le prêt de 550 000 € conclu auprès du LCL bénéficie des garanties suivantes :

- nantissement des comptes titres financiers de 3 330 actions de la société RCA INGENIERIE

La garantie est prise en concours avec :

- LCL à hauteur de 550 000 €
- Banque Populaire Loire et Lyonnais à hauteur de 550 000 €.

Banque Populaire Loire et Lyonnais

Le prêt de 550 000 € conclu auprès de la Banque Populaire bénéficie des garanties suivantes :

- Nantissement de comptes de titres financiers

3 329 actions d'un montant nominal de 10 € émises par la société RCA INGENIERIE au capital de 33 330 €

Ce nantissement est inscrit en pari passu avec la Banque Populaire qui cofinance l'acquisition des titres au moyen d'un prêt de 550 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- RCA INGENIERIE SAS	1 978 318	99.97	1 210 499
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

SAS 3R

314 ALLEE DES NOISETTIERS
LES TERRASSES DES BRUYERES BAT C
69760 LIMONEST

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

AVIZEO

305 RUE GABRIEL VOISIN

BAT A

69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

04 74 62 38 52

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 429 606.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 1 404 622.14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 996 100		
TOTAL	2 996 100		
TOTAL GENERAL	2 996 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 996 100	2 996 100
TOTAL			2 996 100	2 996 100
TOTAL GENERAL			2 996 100	2 996 100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 104 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		1 481 965
Emprunts (Capital + Intérêts)	1 481 965	
Total (1)		1 481 965

Engagements reçus**LCL**

Le prêt de 550 000 € conclu auprès du LCL bénéficie des garanties suivantes :

- nantissement des comptes titres financiers de 3 330 actions de la société RCA INGENIERIE

La garantie est prise en concours avec :

- LCL à hauteur de 550 000 €
- Banque Populaire Loire et Lyonnais à hauteur de 550 000 €.

Banque Populaire Loire et Lyonnais

Le prêt de 550 000 € conclu auprès de la Banque Populaire bénéficie des garanties suivantes :

- Nantissement de comptes de titres financiers

3 329 actions d'un montant nominal de 10 € émises par la société RCA INGENIERIE au capital de 33 330 €

Ce nantissement est inscrit en pari passu avec la Banque Populaire qui cofinance l'acquisition des titres au moyen d'un prêt de 550 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- RCA INGENIERIE SAS	1 978 318	99.97	1 210 499
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 113 300	1 113 300	1 113 300	1 113 300	1 113 300
Nbre des actions ordinaires existantes	111 330	111 330	111 330	111 330	111 330
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 007 751	879 467	984 614	187 372	1 400 820
Impôts sur les bénéfices	45 965	589	1 446-	4 881-	3 802-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	961 786	878 878	986 060	192 253	1 404 622
Résultat distribué		428 570	500 020	500 000	500 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	8.64	7.89	8.86	1.73	12.62
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8.64	7.89	8.86	1.73	12.62
Dividende distribué à chaque action		3.85	4.49	4.49	4.49
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					